

France Nature Environnement Isère

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère

MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - isere@fne-aura.org

www.fne-aura.org/isere

Monsieur Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
106 rue Pierre-Corneille
69419 LYON Cedex 03

Grenoble, le 21 juin 2021

Objet : décision au cas par cas sur le projet de « création de route forestière sur la commune d'Echevis »

Monsieur le Préfet,

En date du 19 mars 2021, vos services du Pôle Autorité Environnementale ont pris la décision de soumettre à évaluation environnementale le projet de « *création de route forestière sur la commune d'Echevis.* » La présidente du Conseil Départemental de la Drôme vous a adressé un recours gracieux contre cette décision.

Compte tenu des faits suivants :

- Ce projet est situé dans le Parc Naturel Régional du Vercors
- Le projet empiète sur le périmètre du site Natura 2000 « La Bourne » ce qui conduit à la nécessité de la production d'un document d'incidence.
- Le projet traverse 4 Znieff de type I « la Vernaison à Echevis », « Pelouse sèches du Pionné », « Petits goulet et rochers de l'Arp » « Grands Goulets, rochers et bois de l'Allier, Grand Cournouse », et une Znieff de type II « Royans et vallée de la Bourne »
- Le projet traverse donc des zones susceptibles d'abriter des espèces protégées (aigles, reptiles, chiroptères orchidées, pelouses sèches...) qui nécessitent des inventaires complémentaires ;

Compte tenu du fait que la notion d' « *étude environnementale simplifiée* » proposée par Mme la Présidente du Conseil Général de la Drome n'existe pas dans notre réglementation et n'offre strictement aucune garantie quant à son contenu.

Nous vous demandons en conséquence de confirmer votre décision de prescrire une Évaluation Environnementale pour le projet de « création de route forestière sur la commune d'Echevis ».

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Francis ODIER, président de France Nature Environnement Isère

